

Formation Comité Social et Économique – Membres élus CSE, CSSCT

Réf. PPREV2



Durée

5 jours (35 heures)

Mixte : Présentiel ou distanciel

Durée de validité de l'attestation
d'assiduité : 4 ans.

Article L. 2315-18 du Code du Travail – Version en vigueur au 31 mars 2022
Les membres du CSE bénéficie de la formation nécessaire à l'exercice de leur mission en matière de **Santé, sécurité et conditions de travail**.

1er mandat : la formation est d'une durée minimale de cinq jours

Renouvellement : Trois jours quelle que soit la taille de l'entreprise. Cinq jours pour les membres de la commission santé, sécurité et conditions de travail dans les entreprises d'au moins 300 salariés.



Profil des participants

Membres élus du CSE, titulaires et suppléants.

Prérequis : aucun

Accessible aux personnes en situation de handicap (nous contacter)

OBJECTIFS

- **Identifier les missions du Comité Social et Économique en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail et les modalités de fonctionnement**
- **Développer son aptitude à repérer et mesurer les risques professionnels et sa capacité à analyser les conditions de travail.**
- **S'initier aux méthodes d'analyse et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail**



Tarif

1 475 € HT par personne

Pauses collations incluses.



Calendrier 2026

16-17-26-27 novembre

et 4 décembre

08h30 -12h30 / 13h30-16h30



Animateur

Laurence Gugenheim

Formatrice agréé par le préfet de la région Occitanie pour dispenser la formation CSE
Volet CSSCT - Arrêté préfectoral du 10/10/2017.

Formatrice Ergonome,
habilitée I.P.R.P.,

Experte CSE certifiée
Qualianor.



Modalités d'évaluation

Attestation individuelle de formation avec évaluation des acquis à partir de mises en situation et/ou tests, questionnaires.
Evaluation de la satisfaction des participants



Lieu

CAPIFORMA

1 Rue Marie Curie
31520 RAMONVILLE SAINT-AGNE

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- ☐ La pédagogie repose sur une alternance de séquences théoriques, d'exercices pratiques, d'études de cas et d'échanges d'expérience avec les stagiaires.
- ☐ Réalisation de travaux intersessions sur la mise en œuvre des outils présentés.
- ☐ A l'issue de la formation, **un jeu pédagogique (Prév' en Action) permet à la formatrice, à travers plus de 200 questions aléatoires sur le CSE et la CSSCT, de valider les acquis des stagiaires.**
- ☐ Mise à disposition d'un support aide-mémoire en format numérique.



05 34 40 40 00



contact@capiforma.com



01, rue Marie Curie
31520 Ramonville Saint-Agne

PROGRAMME

Santé au travail (AT/MP, statistiques, vocabulaire, modélisation de l'apparition d'un dommage - INRS -, etc.)

Démarche prévention et obligation de résultat

Le CSE, sa place dans le dialogue social

Le sens des ordonnances Macron
L'impact pour le CSE

Le fonctionnement du C.S.E et de la CSSCT

L'organisation des élections et le protocole pré-électoral,
La durée et la fin du mandat et les cas d'exception,
La CSSCT au sein du CSE,

Les moyens spécifiques de l'instance :

- Les heures de délégation : nombre, dépassement pour circonstances exceptionnelles, répartition, cumul d'heures et cumul au-delà du crédit d'heures mensuelles,
- Le local,
- Le règlement intérieur de l'instance,
- Les déplacements,
- L'accès aux documents,
- Le délit d'entrave.

Les attributions de l'instance

Présenter à l'employeur les réclamations individuelles et collectives des salariés,

Information et consultation générale de l'entreprise

- Les consultations obligatoires (périodiques et ponctuelles),
- Les impacts de la loi Climat
- Les accords-entreprise et l'agenda des consultations,
- La BDES comme outil de négociation.
- Les nouvelles obligations liées au DUERP
- Les liens avec l'inspection du travail
- Les différents droits d'alerte

Les compétences particulières

- Licenciement économique collectif
- Reclassement d'un salarié déclaré inapte par le médecin du travail
- Les congés payés

Savoir s'organiser dans l'action

L'utilisation des heures de délégation,

Les réunions préparatoires,

Les réunions : ordre du jour, PV et compte-rendu,

Les réunions portant sur des questions de santé, sécurité et conditions de travail,

Être le lien entre les salariés et la Direction.



05 34 40 40 00



contact@capiforma.com



01, rue Marie Curie
31520 Ramonville Saint-Agne

PROGRAMME

Situer les obligations et les enjeux du CSE et CSSCT en matière de santé, sécurité, amélioration des conditions de travail

Les principes de prévention et les textes essentiels,

Les changements initiés dans l'ordonnance 2017-1386 du 22 septembre 2017 et leur impact sur les conditions de travail

Le rôle et les missions des représentants de proximité

Les missions spécifiques dans le champ de la santé, de la sécurité et des conditions de travail .

- Les missions d'enquête après accident, maladie professionnelle ou incident majeur : quand, pourquoi et comment ?
- Les inspections périodiques
- Les alertes en cas de danger grave et imminent et en matière de santé publique et d'environnement, et les liens avec les alertes en cas d'atteinte aux droits des personnes et d'alerte social
- Les consultations spécifiques Bilan, programme, document unique d'évaluation des risques,
- Le recours à l'expertise (danger grave, projet important, Égalité Hommes et femmes) et les délais préfix.

Les risques pour la santé

Différencier les dangers et les risques qui en découlent – la notion de criticité, l'avis donné sur le document unique d'évaluation des risques,

Le mécanisme d'apparition d'un dommage

L'approche particulière autour des risques psychosociaux et des troubles musculo squelettiques

La pénibilité : les points de vigilance.

Méthodologie d'analyse d'une situation de travail

L'observation d'une situation de travail,

L'analyse du travail par le genre et les conditions de travail,

Les actions de prévention - détection et analyse des risques.

L'analyse d'une situation de travail

Distinction entre le travail prescrit et l'activité, et les exigences de la tâche,

Les conditions de travail vues par le genre

Méthodologie d'analyse du travail réel,

Mise en évidence des éléments factuels

- Les facteurs observables,
- Les facteurs inférant à la situation de travail,
- Les déterminants de l'activité.

Elaboration d'un plan d'action opérationnel



05 34 40 40 00



contact@capiforma.com



01, rue Marie Curie
31520 Ramonville Saint-Agne